



**Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Une nouvelle entente pour enrichir l'offre de loisirs à Prévost et à Saint-Hippolyte

Prévost, le 10 juin 2026 – La Ville de Prévost et la Municipalité de Saint-Hippolyte sont fières d'annoncer la conclusion d'une toute nouvelle entente intermunicipale visant à bonifier l'offre de loisirs, de culture et de sports offerte aux citoyennes et citoyens des deux collectivités. Les deux conseils municipaux ont officialisé cette entente lors de leurs séances ordinaires respectives, soit le 8 juin dernier à Prévost et le 9 juin à Saint-Hippolyte.

À compter de la session d'automne 2026, cette collaboration permettra aux citoyennes et citoyens des deux municipalités d'accéder à une sélection de cours offerte sur les deux territoires, et ce, au tarif réservé aux résidentes et résidents, leur permettant ainsi de profiter d'un plus grand éventail d'activités culturelles et sportives.

Cette nouvelle entente, conclue pour une durée indéterminée, pourra être bonifiée au fil du temps afin de demeurer en phase avec les besoins des deux milieux. Elle représente une volonté grandissante des municipalités de la région de travailler en collaboration plus étroite afin d'optimiser l'offre d'activités culturelles et sportives pour toutes les citoyennes et tous les citoyens.

« Les loisirs et les activités culturelles occupent une place essentielle dans la qualité de vie de notre communauté. C'est ce qui nous unit, nous rassemble et c'est ce qui contribue à notre sentiment d'appartenance à notre beau territoire. Cette entente témoigne de notre volonté de travailler en collaboration avec nos partenaires régionaux afin d'optimiser nos ressources et d'offrir à nos citoyennes et citoyens une programmation toujours plus riche, diversifiée et accessible », a déclaré Paul Germain, maire de la Ville de Prévost.

« Cette entente illustre ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble. Au-delà des économies réalisées, elle enrichit l'offre de loisirs, de culture et de sports pour nos citoyens et renforce les liens entre nos deux communautés. C'est avant tout un partenariat qui crée de nouvelles occasions de bouger, d'apprendre, de se divertir et de tisser des liens entre nos communautés », a déclaré Isabelle Poulin, mairesse de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

Les personnes intéressées à s'inscrire à une activité offerte par l'autre municipalité dans le cadre de l'entente pourront le faire directement auprès de celle-ci, en suivant ses procédures qui seront précisées au moment du dévoilement des programmations d'automne.



En travaillant de manière concertée, la Ville de Prévost et la Municipalité de Saint-Hippolyte pourront proposer des activités complémentaires, au bénéfice de l'ensemble des citoyens. Avec cette initiative, Prévost et Saint-Hippolyte franchissent une nouvelle étape vers une offre de loisirs et culturelle plus variée et inclusive.

- 30 -

Renseignements :

Service des communications, Ville de Prévost

450 224-8888, poste 6242

medias@ville.prevast.qc.ca

ville.prevast.qc.ca